



Pommier / Poirier

N°09
09/04/2026

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables sera important lors du prochain épisode pluvieux et le risque pourrait être très élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions débute.
- **Carpocapse des pommes** : les premières captures ont été enregistrées.
- **Hoplocampe** : le vol est en cours.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération débute.
- **Acariens rouges** : les éclosions se poursuivent.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

























































Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été supérieures de 3.4 à 7.9°C aux normales de saison. Selon les postes, des températures minimales comprises entre 2 et 16.8°C et des maximales entre 12.6 et 30.6°C ont été relevées. Côté précipitations, selon les stations 0.2 à 8 mm ont été enregistrés lors des pluies des 2-3 avril.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, selon les secteurs, des températures minimales comprises entre 2.4 et 12.6°C et des maximales entre 10.6 et 29.8°C ont été relevées. Selon les stations, 0.2 à 0.5 mm ont été enregistrés suite aux pluies intervenues entre les 2-3 avril.


Prévisions (source : Météo France)







Pour les prochains jours, une baisse des températures est prévue à partir de dimanche 12 avril. Les températures devraient s'approcher des normales de saison dans la semaine à venir. Des pluies sont annoncées à partir de samedi 11 avril.


	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16
Ste Livrade sur Lot (47)	 11° / 27° ▼ 15 km/h	 10° / 20° ▲ 25 km/h 50 km/h	 6° / 13° ▼ 15 km/h	 4° / 15° ▲ 15 km/h	 4° / 17° ▼ 15 km/h	 7° / 18° ▼ 10 km/h	 8° / 20° ▼ 10 km/h
Pompignac (33)	 13° / 28° ▼ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 20 km/h 50 km/h	 7° / 14° ▲ 10 km/h	 6° / 16° ▲ 20 km/h	 5° / 18° ▼ 15 km/h	 8° / 18° ▼ 10 km/h	 10° / 21° ▼ 10 km/h
Bergerac (24)	 10° / 27° ▼ 10 km/h	 11° / 20° ▲ 25 km/h 50 km/h	 6° / 14° ▼ 10 km/h	 5° / 17° ▲ 15 km/h	 4° / 19° ▼ 20 km/h	 6° / 18° ▼ 10 km/h	 8° / 21° ▼ 10 km/h
Jonzac (17)	 11° / 27° ▲ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h	 8° / 16° ► 15 km/h	 5° / 16° ▲ 20 km/h	 4° / 18° ▼ 15 km/h	 8° / 18° ▲ 10 km/h	 8° / 20° ► 10 km/h
Orthez (64)	 11° / 29° ► 20 km/h 45 km/h	 12° / 19° ▲ 20 km/h 50 km/h	 7° / 12° ▼ 10 km/h	 4° / 16° ▲ 20 km/h 40 km/h	 4° / 19° ▲ 20 km/h	 9° / 20° ▼ 10 km/h	 9° / 22° ▲ 10 km/h
Voutezac (19)	 9° / 26° ▲ 10 km/h	 9° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	 7° / 12° ▼ 10 km/h	 5° / 15° ▲ 15 km/h	 3° / 16° ▼ 20 km/h 40 km/h	 4° / 16° ▼ 15 km/h	 8° / 18° ▼ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 10° / 24° ▼ 15 km/h	 9° / 20° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 11° ▼ 10 km/h	 5° / 13° ▲ 15 km/h	 2° / 15° ▼ 20 km/h	 2° / 16° ▼ 15 km/h	 6° / 17° ► 10 km/h
Méasnes (23)	 9° / 23° ▲ 15 km/h	 11° / 23° ► 20 km/h 45 km/h	 6° / 13° ▼ 10 km/h	 4° / 12° ▲ 10 km/h	 2° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 15° ▼ 10 km/h	 7° / 15° ▲ 10 km/h




Pommier - Poirier

- Stades phénologiques (observations réalisées le 7 avril)



Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements				
		Zone Aquitaine		Zone Charentes		Zone Limousin
		47	33	Sud 24	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales						Chantecler, Ste Germaine, Canada
F BBCH 60 Première fleur		Canada, Chantecler, Golden	Golden, Chantecler		Chantecler, RubINETTE	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Chantecler, Gala	Gala	Chantecler, Golden, Canada, Gala, Jonagold	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Jonagold, Goldrush, Pink Lady	Granny, Opal, Inogo, Lafayette
H BBCH 67 Chute des derniers pétales		Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink Lady	Granny	
I BBCH 70 Nouaison		Joya				



Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Comice, William's, Conférence	Comice, William's	Comice	Comice, William's, Conférence
H BBCH 67 Chute des derniers pétales		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, William's, Passe Crassane	Comice, Conférence, William's	Comice, William's, Conférence, Harrow Sweet
I BBCH 70 Nouaison		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		William's, Conférence, Harrow Sweet



- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Les premières taches de tavelure ont été observées la semaine dernière en Lot-et-Garonne (contaminations des 10-11 mars). Quelques symptômes ont été notés cette semaine dans certaines parcelles sur variétés à débourrement précoce.

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon (33) a montré des projections plutôt faibles lors de la petite pluie du 3 avril. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot (47) les projections sur lames ont été quasiment nulles.

En Limousin, environ 350 spores ont été dénombrées sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19).

Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les faibles pluies des 2-3 avril non pas engendré de contaminations.

Sur la zone Aquitaine - Sud Charentes, nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante, le stock de spores projetables progresse actuellement de 4 à 6 % par jour et en zone Limousin de 2 à 7 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à la prochaine pluie, devrait être de l'ordre de 27 à 44 % du stock annuel.



Taches de tavelure

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®



Le modèle RIM-Pro® prévoit sur les secteurs Aquitaine, Charentes et Limousin, un **risque extrême** pour les pluies des 11-12 avril.

Evaluation du risque

La maturation des périthèces de tavelure s'est accélérée et le stock de spores projetables augmente rapidement. Le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie sera important et **le risque pourrait être très élevé** si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continuels en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, risque de contaminations lors de périodes humides.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Des symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison et de pousse) est en cours.

Les températures enregistrées depuis ce début de semaine (températures maximales supérieures à 24°C) sont favorables aux infections, les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

• **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• **Moniliose (*Monilia laxa*)**

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril.

Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...). Le bouquet floral brunit et entraîne parfois le dessèchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, risque de contaminations lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

• **Botrytis de l'œil (*Botrytis cinerea*)**

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Les conditions humides annoncées à partir de cette fin de semaine pourraient être favorables.

• **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

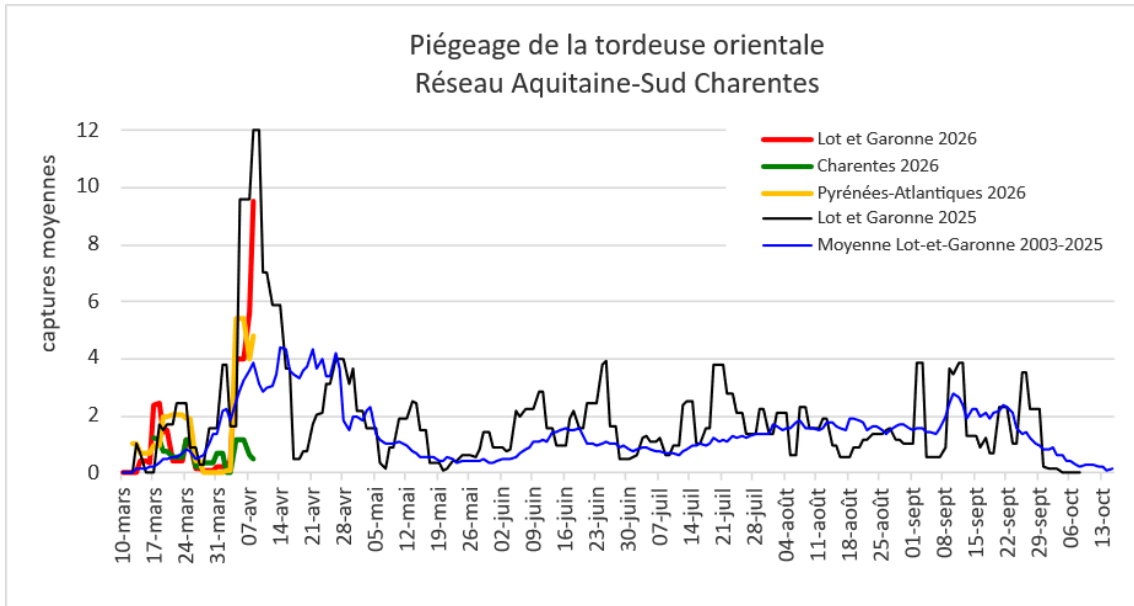
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Evaluation du risque

Les conditions pourraient être favorables lors des prochaines pluies annoncées.

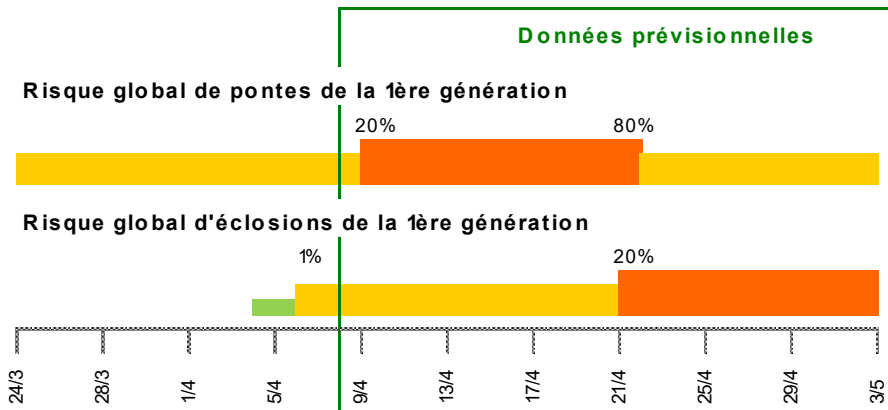
- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures ont redémarré en ce début de semaine à la faveur des températures élevées et des prises importantes ont été enregistrées sur certains pièges en Lot-et-Garonne.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 20 % du potentiel de pontes et 3 à 3.5 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 20-22 avril, les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 19-22 avril et rester soutenues jusqu'aux 4-6 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

Zone Limousin : le réseau de piégeage se met en place.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



• Carpopapse des pommes (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, les premiers individus ont été capturés en ce début de semaine en Lot-et-Garonne.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.

Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débute lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



Carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpopapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

• Tordeuses de la pelure

Au printemps, les larves de tordeuses de la pelure pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Dans nos parcelles de référence le nombre de bouquets occupés par des larves de tordeuses est très faible. Quelques dégâts de chenilles défoliatrices sont notés.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.



Dégât de tordeuse

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes occupés par une larve.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua (*Adoxophyes orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*), les pièges à phéromones sont à installer à partir de la semaine prochaine.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour Pandemis : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de Pandemis par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo ci-contre). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Capua (Crédit Photo :

E. Marchesan – FREDON 47)



Pandemis

(Crédit Photo : Inra.fr)



Pandemis



Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D. Racofier)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Combinée à la confusion carpopapse des pommes, la mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Des dégâts occasionnés par la petite tordeuse des fruits (perforations en spirale) ont été signalés ces dernières années sur certaines parcelles.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer à partir de la semaine prochaine.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*)**

Dans nos parcelles de référence, le nombre de foyers observés reste faible.

De petits foyers sont notés sur certaines parcelles ainsi que la présence d'auxiliaires (œufs et larves de syrphes, coccinelles).

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

Le puceron lanigère hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancre et des nodosités sur rameaux. Sa reprise d'activité est en cours.

Les premiers individus de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours en zone Aquitaine et Charentes.



Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.



Hoplocampe du pommier
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Anthomome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

En parcelles sensibles (secteur Lot-et-Garonne), les dégâts d'anthomome du pommier sont actuellement visibles : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.



Dégâts d'anthomome sur boutons et larve d'anthomome dans le bouton
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

📖 Consultez la fiche « [Anthomome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, les populations sont relativement faibles. Des larves âgées, de jeunes adultes de psylle et des pontes sont observés.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération débute.

Seuil indicatif de risque : en post floraison, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



Larves âgées de psylle
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



Œufs de psylle
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- **Cécidomyie des feuilles du pommier**

Sur notre réseau de piégeage, le vol de la cécidomyie des feuilles du pommier *Dasineura mali* est en cours avec des prises en légère augmentation cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cécidomyie des poirettes** (*Contarinia pyrivora*)

Les premiers dégâts de cécidomyie des poirettes ont été signalés sur le secteur des Charentes.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*)

Ce ravageur secondaire hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours. Quelques adultes sont observés en parcelles de pommiers à forte pression.

📖 **Consultez la fiche « [Tigre du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges se poursuivent. Selon nos simulations, le stade 80 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 13-15 avril en situations précoces.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Les premières captures de punaise diabolique *Halyomorpha halys* ont été signalées cette semaine dans des pièges installés en Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectuera en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises.

Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1 mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

📖 Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » et « [Rhynchites frugivores](#) » du [Guide de l'Observateur](#)



Rhynchite

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Charançons phyllophages et rhynchites

La reprise d'activité des charançons phyllophages et des rhynchites coupe-bourgeons est en cours. Ces ravageurs secondaires sont souvent ponctuels mais ils peuvent être problématiques sur jeunes vergers.

• Auxiliaires

Des araignées, des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes) et des cantharides ont été observés cette semaine.



Coccinelles, larve de syrphe et cantharide

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene* sp et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene* sp

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'*Epiblema* sp

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :
Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

